

1960 N. 201

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



P 474819002 2605 E

Conformément à l'Article XIV de l'Accord  
échange de notes sera enregistré par le Gouver  
de l'Aviation civile internationale.

Agées, Monsieur le Haut-Commissaire, les assurances renouvelées de ma  
très haute considération.

HOWARD GREEN

High Commissioner Sir Saville Garner, K.C.M.G.,  
Earncliffe,  
Ottawa.

Son Excellence Sir Saville Garner  
Haut-Commissaire du Royaume-Uni  
Earncliffe  
Ottawa

\* Revenu des Traites 1962 n. 21.